

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 29 JANVIER 2016**

N°2 :

OBJET : Point culturel

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller Départemental
M. Claude JEANNEROT, Conseiller Départemental
Mme Géraldine LEROY, Conseillère Départementale

Etat

M. Bernard FALGA, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Bourgogne/Franche-Comté

Ville de Besançon

M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire

Personnalités qualifiées

M. Daniel BOUCON
M. François FAVORY
M. Denis GRANDJEAN
M. Roland MASSUDA, Directeur régional de la Caisse des Dépôts

Représentants du personnel

Mme Nathalie DURAND-BRETON
M. Lionel VIARD

M. Jean-Paul PROST, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Alain DAUBAS, Délégation régionale EDF, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Daniel BOUCON
M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président du Conseil départemental du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET
Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Conseil départemental du Doubs, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN
M. Jacques MAURICE, Maire d'Arc-et-Senans, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Denis GRANDJEAN

Absents excusés :

M. Raphaël BARTOLT, Préfet du Doubs
M. Gilles BEDER, Maire de Salins-les-Bains
Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles
Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
M. Loïc NIEPCERON, Vice-Président de l'EPCC et Conseiller Régional de Bourgogne Franche-Comté

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Convention Jordi Savall 2016-2018

Le nouveau Directeur de la Saline Royale, Monsieur Hubert TASSY, a été nommé sur un projet d'établissement intégrant la présence de Jordi Savall à la Saline royale comme un élément important du dispositif artistique de son mandat.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

L'ensemble instrumental le CONCERT DES NATIONS, dirigé par Jordi Savall, en partenariat avec la Saline Royale propose une résidence d'action culturelle et de création sur le thème « Le Songe d'Orphée : Chemins de la Mémoire et du Dialogue Interculturel », portant sur les trois prochaines années 2016-2018.

L'action unique de Jordi Savall pour la découverte et la revalorisation du patrimoine musical universel de l'an 900 à 1850, sa diffusion aussi large qu'exigeante, sa transmission aux jeunes musiciens, son combat pour le dialogue interculturel sont exemplaires et mondialement reconnus. Depuis trente ans il participe aux plus grands festivals français et étrangers avec son ensemble le CONCERT DES NATIONS, association française de la loi de 1901.

Aujourd'hui s'opère la conjonction d'une nouvelle direction à la Saline royale avec un projet tourné vers la musique et la recherche pour Jordi Savall d'un lieu géographique d'identification pour son orchestre et de rayonnement de son travail.

La cohérence artistique, l'œuvre unique de l'architecte Claude Nicolas Ledoux, reflet de l'esprit du siècle des Lumières, la capacité logistique de la Saline pour accueillir cet ensemble, la volonté de Jordi Savall, au-delà d'occuper un lieu de travail adapté et inspirant, de s'investir pleinement sur un territoire font de ce projet une exceptionnelle opportunité.

Le projet de convention joint en annexe établit les modalités possibles de la résidence artistique de Jordi Savall et du CONCERT DES NATIONS à la Saline Royale d'Arc-et-Senans, il définit le montant de la participation financière envisagée des partenaires du projet, il détermine la façon dont l'EPCC SALINE ROYALE gèrera cette Résidence.

Le Département du Doubs, propriétaire de la Saline Royale, souhaite renforcer l'attractivité et la vitalité de ce patrimoine unique par des projets conciliant excellence et ouverture au plus grand nombre. La collectivité s'est engagée dans la mise en œuvre de ce projet en y attribuant en fin d'année 2015 une subvention spécifique de 100.000 euros.

Sollicités pour apporter leur expertise et soutenir financièrement ce projet, l'Etat – via le Ministère de la culture et de la communication – et le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté sont les deux derniers partenaires dont les réponses sont attendues afin de finaliser ce projet de convention pluriannuelle.

Dans la mesure où le Conseil régional ne votera son budget qu'en mai et où la DRAC est en attente d'arbitrage de la DGCA sur ce dossier, la convention ne peut être actuellement signée. Il est proposé au Conseil d'Administration d'ajourner l'examen de la convention et le reporter à la prochaine réunion du Conseil d'Administration. Cela ne compromet pas la première action du Concert des Nations prévue du 22 au 25 mars, réalisée avec le soutien du Département.

Vote à main levée

Membres : 16

Pour : 16

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

DECIDE à l'unanimité d'ajourner l'examen de la convention avec Jordi Savall et l'orchestre des Nations et de le reporter à la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

La Présidente

Christine BOUQUIN

Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 10 MARS 2016

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 10.03.16
Et de la publication le : 10.03.16